

DECRET N° 2005-217 DU 28 AVRIL 2005

Portant nomination au Ministère de la
Jeunesse, des Sports et Loisirs.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- **Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2004-334 du 09 juin 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;
- **Sur** proposition du Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 avril 2005 ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, les personnes dont les noms suivent :

- Directeur de cabinet : Monsieur Adolphe Mansourou AREMOU
- Directeur de l'Administration : Monsieur Koumassi MONTCHO
SOGNONNOU

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

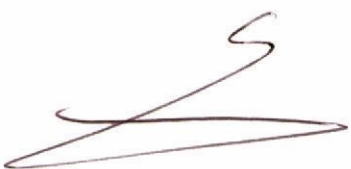
Fait à Cotonou, le 28 avril 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



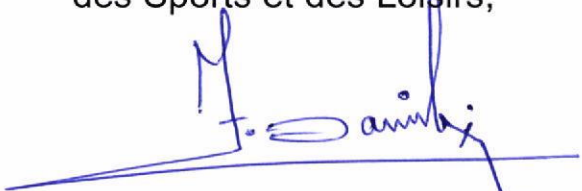
Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Cosme SEHLIN.-

Le Ministre de la Jeunesse,
des Sports et des Loisirs,



Jean-Baptiste k. EDAYE

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MJSL 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI
5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-
ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERRESSES 2 JO 01